

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 8 avril 2016

DATE DE CONVOCATION :	01.04.2016
DATE D’AFFICHAGE :	01.04.2016
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	11
VOTANTS	13

L’an deux mille seize,

Le **huit avril à dix-neuf heures**,

Le Conseil Municipal,

légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude RIGOLÉ

Etaient Présents : AILLET Louis, CADE Jean-Claude, COLLET Céline, GUILLOTIN Sylvie, LA DROITTE Paul, LEBORGNE Régine, LETORT Bernard, MENIER Mireille, NEUTE Françoise, ROBISSOUT Josiane.

Excusés : BOUAN Chantal, DAUNAY Loïc (procuration à NEUTE Françoise), BREHINIER Henri (procuration à GUILLOTIN Sylvie), BROCHARD Gwénaëlle.

Secrétaire de séance : Céline COLLET

PROCES VERBAL REUNION DU 18 MARS 2016

Accepté à l’unanimité.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016 : Lotissement Les Costières

Suite à la présentation des travaux de voirie à réaliser en 2016 lors de sa séance du 18 mars 2016, le Conseil Municipal s’est montré favorable à la proposition de l’entreprise Colas TP.

Après plusieurs échanges, cette entreprise nous a fait parvenir un devis moins disant, pour un coût total de 6 400 € TTC.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette dernière proposition et d’effectuer les travaux prochainement.

Les travaux pourront être réalisés normalement fin avril.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- **Décide de retenir le devis de Colas TP pour un montant de 6 400 € TTC.**

BUDGET ASSAINISSEMENT

En janvier 2017, la compétence eau et assainissement sera transférée à la Communauté d’Agglomération de Dinan.

Présentation du Compte Administratif 2015 et Budget Primitif 2016

Après vérification des écritures du Compte de Gestion 2015 préparé par Mr GUILBERT Stéphane, receveur principal de la Trésorerie de Plancoët, il est donné lecture des résultats du Compte Administratif 2015 du budget communal et du budget primitif 2016.

Budget assainissement - Section de FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2015	CA 2015	BP 2016
011	Charges à caractère général	5035,10	4 583,33	9 300,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 640,06	9 178,25	3 747,88
65	Autres charges de gestion courante	-	165,00	-
67	Charges exceptionnelles	3 300,00	3 300,00	10 393,10
023	Virt section investissement	-	-	2 474,23
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		18 975,16	13 926,58	25 915,21
Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2015	CA 2015	BP 2016
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 223,47	2 223,47	2 223,47
70	Ventes de produits fabriqués, prest° services	15 800,00	17 602,81	16 800 ,00
75	Autres produits de gestion courante	30,00	40,35	30,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		18 053,47	19 866,63	19 053,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	921,69	921,69	6 861,74
TOTAL RECETTES avec report du résultat		18 975,16	20 788,32	25 915,21

Budget assainissement - Section d'INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2015	CA 2015	BP 2016
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 223,47	2 223,47	2 223,47
23	Immobilisations en cours	37 634,08	-	40 170,91
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		39 857,55	2 223,47	42 394,38
Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2015	CA 2015	BP 2016
001	Solde section investissement reporté	29 217,49	29 217,49	36 172,27
021	Virt section d'exploitations	-	-	2 474,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 640,06	9 178,25	3 747,88
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		39 857,55	38 395,74	42 394,38

Section de Fonctionnement

Dépenses : 13 926 ,58 €

Recettes : 20 788,32 €

Soit un Excédent de : 6 861,74 €

Section d'Investissement

Dépenses : 2 223,47 €

Recettes : 38 395,74 €

Soit un Excédent de : 36 172,27 €

Compte de Gestion 2015 - Budget assainissement

Avant de proposer ce compte administratif au vote des conseillers, Mr le Maire les invite à se prononcer sur l'adoption du compte de gestion du trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant l'identité de la valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire et le Compte de Gestion de la trésorerie,

- **Adopte le Compte de Gestion 2015 du service assainissement dont les écritures sont conformes celles du Compte Administratif 2015.**

Compte Administratif 2015 - Budget assainissement

Afin de permettre aux conseillers municipaux de procéder au vote du compte administratif 2015, Monsieur le Maire reste en séance avec l'accord des conseillers et Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances, prend la présidence.

Elle soumet le Compte administratif 2015 à l'approbation des conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le Compte Administratif 2015 du service assainissement tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Budget Primitif 2016 - Budget assainissement

Sylvie Guillotin présente le Budget primitif 2016.

Lors du précédent Conseil Municipal, un maintien des tarifs assainissement a été voté soit : 1€ le m3 et 50 € de droit d'abonnement annuel.

La consommation 2016, sur la base des relevés d'eau 2015, est de 10 098 m3 pour 130 abonnés.

Section de Fonctionnement

Equilibre dépenses et recettes : 25 915,21 €

Section d'investissement

Equilibre dépenses et recettes : 42 394,38 €

Il est précisé qu'une somme de 40 170,91 € est disponible pour tous travaux aux lagunes ou extension du réseau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le Budget Primitif 2016 sur service assainissement tel qu'il est présenté ci-dessus.**

BUDGET COMMUNAL

Présentation du Compte Administratif 2015 et Budget Primitif 2016

Après vérification des écritures du Compte de Gestion 2015 préparé par Mr GUILBERT Stéphane, receveur principal de la Trésorerie de Plancoët, il est donné lecture des résultats du Compte Administratif 2015 du budget communal et du budget primitif 2016.

Budget Commune - Section de FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2015 / DM	CA 2015	BP 2016
011	Charges à caractère général	173 350,00	157 816,25	175 310,00
012	Charges de personnel	315 750,00	314 442,74	323 600,00
014	Atténuation de produits	45 179,00	44 929,00	44 929,00
022	Dépenses imprévues	44 481,67		13 813,98
023	Virement section investissement	160 816,13		130 511,73
042	Opérations d'ordre	6 427,79	6 427,79	6 918,22
65	Autres charges de gestion courante	36 382,00	34 975,02	34 000,00
66	Charges financières	24 666,06	24 545,54	22 456,08
67	Charges exceptionnelles	400,00	98,60	300,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		807 452,65	583 234,94	751 839,01
Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2015 / DM	CA 2015	BP 2016
013	Atténuation de charges	20 000,00	20 342,59	10 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverse	73 950,00	68 213,68	66 960,00
73	Impôts et Taxes	317 357,00	445 009,46	426 142,51
74	Dotations – Subventions et participations	302 356,00	190 184,82	168 847,00
75	Autres produits de gestion courante	27 000,00	30 266,08	24 500,00
76	Produits financiers	10,00	5,67	10,00
77	Produits exceptionnels		2 812,79	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		740 673,00	756 834,79	696 459,51
002	Résultat de fonctionnement reporté	66 779,65	66 779,65	55 379,50
TOTAL RECETTES avec report du résultat		807 452,65	823 614,44	751 839,01

Section de Fonctionnement

Dépenses : 583 234,94 €

Recettes : 756 834,79 €

Soit un EXCEDENT de : 173 599,85 €

Avec Excédent 2014 de : 66 779,65 €

Soit EXCEDENT TOTAL de : 240 379,50 €

Budget Commune - Section d'INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2015	CA 2015	BP 2016
001	Résultat reporté	126 532,07		19 792,11
16	Emprunts et dettes	82 680,92	82 553,45	96 781,22
204	Subventions d'équipement versées	73 810,00	4 904,49	80 444,12
21	Immobilisations corporelles	22 676,00	5 777,26	23 240,00
23	Immobilisations en cours	113 522,00	57 700,11	139 986,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		419 220,99	150 935,31	360 243,45

Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2015	CA 2015	BP 2016
021	Virement section fonctionnement	160 816,13		130 511,73
024	Produits cessions	9 800,00		3 070,00
10	Dotations, Fonds divers et réserves	118 288,07	118 340,48	204 043,50
13	Subventions d'investissement	8 889,00	17 907,00	15 700,00
16	Emprunts et dettes assimilés	115 000,00	115 000,00	
21	Immobilisations corporelles			
28	Amortissements des immobilisations	6 427,79	6 427,79	6 918,22
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		419 220,99	257 675,27	360 243,45

Section d'investissement

Dépenses : 150 935,31 €
 Recettes : 257 675,27 €
 Soit un Excédent de : 106 739,96 €
 Avec Déficit 2014 de : 126 532,07 €
Soit un DEFICIT TOTAL de : 19 792,11 €

Reste à réaliser 2015

Dépenses : 78 900,12 €
 Recettes : - €
 Soit un déficit de 78 900,12 €

Soit un déficit total d'investissement : 98 692,23 €

Compte de Gestion 2015

Avant de proposer ce compte administratif au vote des conseillers, Monsieur le Maire les invite à se prononcer sur l'adoption du compte de gestion du trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Considérant l'identité de la valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire et le Compte de Gestion de la trésorerie, adopte le Compte de Gestion pour l'exercice 2015 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif 2015.**

Compte administratif 2015

Afin de permettre aux conseillers municipaux de procéder au vote du compte administratif 2015, Monsieur le Maire reste en séance avec l'accord des conseillers et Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances, prend la présidence.

Elle soumet le Compte administratif 2015 à l'approbation des conseillers.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2015 tel qu'il est présenté ci-dessus.

Affectation des résultats 2015

Après adoption du Compte administratif, il convient de procéder à l'affectation du résultat au profit du Budget Primitif 2016.

Sylvie GUILLOTIN constate que :

- L'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice s'élève à : 240 379,50 €.
- Le besoin de financement sur les opérations d'investissement 2015 et 2016 serait de : 185 000,00 €.

Il est proposé l'affectation de résultat suivante à reporter au budget primitif 2016 :

Recettes de fonctionnement : 55 379,50 €

Recettes d'investissement : 185 000,00 €

Total 240 379,50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, affecte les résultats comme suit à inscrire au Budget Primitif 2016 :

Article 002 - Recettes de fonctionnement : 55 379,50 €

Article 1068 - Recettes d'investissement : 185 000,00 €

Total 240 379,50 €

Budget primitif 2016

Après présentation du budget primitif pour l'année 2016 par Sylvie GUILLOTIN, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'adopter le budget primitif 2016.

Section de Fonctionnement

Equilibre dépenses et recettes : 751 839,01 €

Section d'investissement

Equilibre dépenses et recettes : 360 243,45 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 3 abstentions (Bernard LETORT, Louis AILLET et Jean-Claude CADE) :

- **Vote le Budget Primitif 2016 tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Le Maire invite les conseillers municipaux à faire part de leurs questions et observations sur le Compte Administratif et le Budget Primitif.

Jean-Claude CADE rappelle qu'il est préconisé de boire l'eau du robinet. Il est répondu que le sujet peut être étudié sur le temps de service de cantine scolaire.

Jean-Claude CADE propose d'aller voir le jardin des souvenirs à Hénansal qui semble avoir été réalisé par les agents communaux.

Céline COLLET s'interroge sur l'installation d'un plateau multisports pour le budget 2016. Mr le Maire répond que ce projet est prévu pour 2017-2018 et qu'il est inscrit au contrat de territoire 2016-2020.

Bernard LETORT s'interroge sur le poste qui sera vacant fin d'année suite au départ en retraite d'un agent communal. Aucune décision n'est encore prise.

Jean-Claude CADE demande s'il est possible de contrôler la pression et la température du chauffe-eau de la salle des fêtes.

Mr le Maire remercie Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances et Céline QUINIO, secrétaire de mairie pour la préparation du budget et la confection des supports.

Grâce au travail de tous, le compte administratif 2015 présente un excédent de fonctionnement important qui permet de réinvestir pour l'année 2016.

INFORMATIONS DIVERSES

Une réunion d'information thématique sur la création de commune nouvelle est proposée le 16 juin à 20h30 aux conseillers municipaux. Elle sera dirigée par Mr Thierry CONNAN, responsable du Pôle territoires à Côtes d'Armor Développement.

QUESTIONS DIVERSES

Louis AILLET s'interroge sur la mise en place du nouveau site Internet de la commune. Paul LA DROITTE répond qu'il est toujours en cours de travaux.

Il demande également comment fonctionne l'extracteur de la salle des fêtes. Mr le Maire indique qu'un contrôle sera effectué prochainement.

Mireille MENIER, sur demande du responsable de la caserne des pompiers de Plancoët, demande s'il est possible de rappeler dans le Réveil qu'il est conseillé de changer les piles des détecteurs de fumée au bout de 2 ans de fonctionnement.

Bernard LETORT demande à Mr le Maire s'il a connaissance de terrains à bâtir sur la commune. Mr le Maire répond qu'aucune offre n'est en cours à sa connaissance.

Prochain Conseil Municipal : vendredi 13 mai 2016 à 20h.

La séance est levée à 21h37.

Claude RIGOLE	Henri BREHINIER <i>Absent</i>	Sylvie GUILLOTIN	Josiane ROBISSOUT	AILLET Louis	BOUAN Chantal <i>Absente</i>	CADE Jean-Claude	BROCHARD Gwénaëlle <i>Absente</i>
COLLET Céline	DAUNAY Loïc <i>Absent</i>	LA DROITTE Paul	LEBORGNE Régine	LETORT Bernard	MENIER Mireille	NEUTE Françoise	